



PROFIL DE POSTE

GRADE : CADRE DE SANTE

Bloc opératoire /SSPI

POSTE A TEMPS PLEIN

Date Validation : 06/2021
Rédacteur : P GUILLET
Validation : M. PECOUL
Directrice des soins

Version N°1 du 15/06/2021

Groupe Hospitalier	: Renée SABRAN
Pôle d'activités médicales	: Chirurgie
Secteur/Unités	: Bloc opératoire
Responsable médical du pôle	: M. le Docteur MARTRES
Chef de Service	: M. le Docteur MARTRES
Directeur référent	: Mme M. GUERDER
Directeur coordonnateur Général des Soins	: Mme M. PECOUL
Cadre supérieur du pôle	: M. P. GUILLET
Attaché d'Administration	: Mme E. PAYAN

PRESENTATION GENERALE DU GROUPEMENT

L'Hôpital Renée SABRAN est un établissement pavillonnaire de 202 lits de court et moyen séjour et de 40 places d'hospitalisation de jour. Il fait partie des Hospices Civils de Lyon. Les services de soins sont répartis en deux Pôles d'Activité Médicale (PAM).

PAM DE CHIRURGIE : Médecin Chef de Pôle : M. le Docteur MARTRES Sébastien.

Services de Chirurgie Orthopédique : Chef de Service M. le Docteur MARTRES Sébastien.

Service d'Anesthésie : Chef de Service M. le Docteur GONTIER Denis.

PAM DE MEDECINE ET REEDUCATION : Médecin Chef de Pôle : M. le Docteur TOURNEBISE Hubert.

Service de Médecine Physique Réadaptation : Chef de Service M. le Docteur TOURNEBISE Hubert.

Service des Maladies Respiratoires : Chef de Service M. le Docteur MELY Laurent.

Service de SSR et de court séjour gériatriques : Chef de Service Mme le Docteur CHARLET Véronique.

PRESENTATION DE LA DIRECTION DES SOINS DU GROUPEMENT HOSPITALIER

La Direction des soins du Groupement hospitalier Renée SABRAN se compose de :

- Un Directeur – Coordonnateur général des soins
- Trois cadres supérieurs de santé :
 - Responsable du PAM médecine
 - Responsable du PAM chirurgie
 - Responsable Qualité et gestion des risques
- Dix cadres de santé

DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

Le cadre de santé est placé sous l'autorité hiérarchique du Directeur Coordonnateur Général des Soins (Art. 4 Décret du 19 Avril 2002 portant statut de Directeur des Soins de la fonction publique hospitalière) et des cadres supérieurs de santé dont il dépend

Références

- Décret n° 2012-1466 du 26 décembre 2012 portant statut particulier du corps des Cadres de Santé Paramédicaux de la Fonction Publique Hospitalière.
- Fiche métier (1A403) : Cadre de Santé d'Unité de Soins et d'Activités Paramédicales.
- Référentiel HCL « Réflexion fonction Cadre de santé « Cœur de métier » » (janvier 2008) (Activités déléguables et non déléguables) :
 - Prise en charge du patient et des proches,
 - Coordination de l'activité et de la gestion économique et financière du service,

- Management :
 - Gestion Ressources Humaines,
 - Gestion de l'information et de la communication,
 - Gestion de projet.
- Activités autres.

POSITIONNEMENT DANS LA STRUCTURE

Liaisons fonctionnelles :	Liaisons hiérarchiques
Directeur Référent de Pôle Cadre administratif référent de Pôle Cadres supérieurs de santé de Pôle Chefs de pôles et chefs de service Cadres de santé, Equipes de soins Personnels Médicaux, Responsables des structures Internes et Externes au CHU Universités, Instituts de formations Directions transversales, ...	Directeur général Directeur – Coordonnateur général des soins, qualité et gestion des risques Cadre supérieur de santé - Pôle de chirurgie

PRESENTATION DU PÔLE D'ACTIVITE MEDICALE

Le Pôle de chirurgie est spécialisé dans la chirurgie orthopédique programmée du membre inférieur. La prise en charge des patients s'inscrit dans le projet de développement de la Récupération Améliorée Après Chirurgie (RAAC)

La composition du Pôle est la suivante :

- Un salon d'accueil centralisé
- Une unité de chirurgie ambulatoire de 4 places
- Une unité d'hospitalisation complète de 27 lits
- Une unité d'hospitalisation de semaine de 17 lits
- Un secteur de consultation dans le cadre de la RAAC, avec un espace dédié à l'école des patients
- Trois salles de consultations de chirurgie.
- Une salle de consultation d'anesthésie.
- Un Bloc opératoire composé de 3 salles d'intervention couplées à 3 salles d'induction
- Une Salle de Surveillance Post Interventionnelle (SSPI)

Spécificités des prises en charges opératoires :

- Chirurgie prothétique du membre inférieur
- Chirurgie du pied
- Arthroscopie
- Ligamentoplastie du genou et de la cheville

Population prise en charge :

L'âge moyen des patients est de 75 ans et leur durée moyenne de séjour est inférieure à 3 jours.

Equipe médicale :

- Chirurgiens : 5 ETP
- Médecins Anesthésistes Réanimateurs : 6 ETP

Equipe paramédicale :

- Cadres de santé : 3 ETP
- IBODE d'appui logistique : 1 ETP
- IBODE/IBO : 11.6 ETP
- IADE : 6.6 ETP
- IDE : 26.3 ETP
- ASD: 24 ETP

PRINCIPALES ACTIVITES

Le Cadre de Santé assure la gestion du Bloc Opératoire et du secteur de la SSPI (Salle de Surveillance Post Interventionnelle), en lien et en collaboration avec l'équipe Médicale et la Direction des Soins.

Il contribue à l'accompagnement des équipes et la mise en œuvre du projet de soins de la Direction des Soins et de la politique générale de l'établissement.

1. Prise en charge des patients

→ Gestion, organisation, coordination des soins et de l'activité

Dans le cadre de l'activité opératoire programmée et en cohérence avec les orientations institutionnelles le cadre de santé veille à la gestion du planning opératoire en lien avec l'infirmière de consultation d'anesthésie, et en collaboration avec le corps Médical,

Il a la responsabilité de :

- La traçabilité des actes des paramédicaux, et notamment de la bonne utilisation d'Easily
- La mise en œuvre et du contrôle des pratiques professionnelles et de leur évaluation,
- La sécurité et de la qualité de la prise en charge paramédicale des patients,
- L'application de la réglementation paramédicale à toutes les étapes de prise en charge des patients,
- La mise en place et/ou veille de l'application des procédures dans le cadre du contrôle de l'eau et de l'air,
- L'évaluation et du réajustement des organisations paramédicales suivant le niveau de l'activité,
- De travailler en étroite collaboration avec le corps médical et les acteurs participant à la prise en charge de la personne soignée,
- D'assurer des liens fonctionnels étroits avec les services partenaires (imagerie, stérilisation, pharmacie, biomédical, bureau du personnel, unités de soins, le secrétariat d'anesthésie et de chirurgie),
- De participer à la prise en à la prise en charge des proches en fonction de leur demande et dans le cadre de ses compétences.

2. Management

→ Gestion des ressources humaines

Le cadre de santé du bloc opératoire :

- Participe au recrutement des professionnels non médicaux du bloc en lien avec le cadre supérieur de santé
- Établit le planning prévisionnel et mensuel dans le cadre de la réglementation OARTT.
- Veille à :
 - L'adéquation des compétences à l'activité,
 - L'adaptation des Ressources Humaines à la charge en soins et à l'activité
 - Maintien des compétences des Personnels de l'unité en identifiant notamment les besoins en formation, en cohérence avec le projet de service ou le projet du PAM et dans le cadre de l'entretien annuel de formation.
 - La qualité des relations interprofessionnelles au sein de l'unité.
- Évalue les agents en formalisant des objectifs de progrès personnalisés dans le cadre de la procédure d'évaluation annuelle.
- Impulse une dynamique d'équipe favorisant la cohésion, le travail d'équipe et la co-construction.

→ Animation, information, communication

Le cadre de santé met en place les conditions favorables à la communication notamment l'organisation et conduite de réunion d'information et de travail avec les équipes.

Il veille à organiser les conseils de bloc en lien avec le Chirurgien responsable du Bloc.

Il évalue la qualité de la communication au sein de son unité.

→ Recherche

Il sensibilise sur, impulse et accompagne les projets de recherche paramédicale

→ Gestion de projets

Il contribue et fait participer son équipe à des projets transversaux institutionnels.

Il fédère son équipe autour du projet d'Etablissement, des projets de services et des orientations institutionnelles, notamment celles de la Direction de Soins.

Il accompagne les projets de réorganisation ou d'amélioration de la qualité de vie au travail impulsés par l'encadrement supérieur et la Directions des soins.

Il participe de manière assidue aux réunions proposées par l'encadrement supérieur.

3 - Gestion médico-économique

Il évalue l'activité du bloc et assure l'adéquation des moyens nécessaires (humains et matériels)

Il assure le suivi et l'analyse des indicateurs médico-économiques et de qualité de son service.

Il met en place des actions visant la performance du service.

Il contribue à l'élaboration du plan prévisionnel d'équipement hôtelier et médical, en lien avec le cadre supérieur.

Il participe à la planification et la diffusion du planning prévisionnel de l'activité annuelle.

Il assure la commande et le suivi des commandes de matériel en prêt en fonction des demandes des opérateurs.

Il est garant du respect des dotations de moyens mis à disposition de l'unité.

Concernant les équipements biomédicaux spécifiques :

Il assure le suivi des DMI, du matériel biomédical du bloc, du matériel ancillaire de chirurgie, du matériel d'anesthésie en lien avec les responsables des Services Eco-Logistiques du site et le référent biomédical des HCL.

Pour cela et si nécessaire, il s'appuie aussi sur les référents IBODE et IADE du service.

4. Autres activités :

→ Gestion pédagogique:

Il veille au :

- Respect des bonnes pratiques d'encadrement des étudiants en formation.
- Développement du dispositif apprenant des HCL (Compagnon, Tuteur)

Il participe à :

- L'évaluation des étudiants en stage, et délègue cette activité au tuteur.
- La planification des stages des étudiants, en lien avec le service responsable.

Il favorise autant que possible la formation des professionnels de son unité en fonction des projets de service ou du PAM.

Il repère les potentiels, valorise et accompagne les projets d'évolution professionnelle des agents.

→ Qualité et gestion des risques

Il Participe à :

- La déclinaison du PAQSS au niveau du bloc dans la communication, la mise en place, le contrôle et l'évaluation des actions entreprises.
- La gestion des risques concernant :
 - L'Hémovigilance,
 - La Matérovigilance,
 - La Pharmacovigilance,
 - La Prévention des infections associées aux soins.

Il prend en compte les retours d'expérience patients (verbatim e-satis, questionnaire patients, etc...).

Il est garant de la qualité du processus de commandes des matériels en lien avec les prestataires notamment le Pharmacien du site.

Il développe la culture du signalement des évènements indésirables et la gestion des risques.

CONNAISSANCES/COMPETENCES ACQUISES ET, OU A DEVELOPPER

Diplôme : Cadre de santé.

Expériences professionnelles

- Expériences diversifiées notamment dans l'encadrement d'équipe.

Le Connaissance des compétences IADE et IBODE serait un plus.

Connaissances acquises et/ou à acquérir

- Analyse et maîtrise des situations de travail complexes.
- Connaissances en informatique – Utilisation des logiciels Excel, Word, Power Point.

Aptitudes :

Managériales

- Loyauté
- Anticipation et rendre compte
- Positionnement
- Collaboration, Dialogue et négociation
- Objectivité et neutralité
- Sens de l'équité
- Curiosité intellectuelle et ouverture d'esprit : faire preuve de dynamisme et de créativité

Organisationnelles :

- Autonomie et prise d'initiatives
- Conduite de projet et co-construction
- Sens des priorités.
- Disponibilité et adaptabilité.
- Capacités d'analyse et de synthèse.
- Sens du « collectif cadre ».

Economiques

- Utilisation optimale des moyens humains et matériels, dans le respect des contraintes budgétaires
- Suivi des indicateurs de bonnes pratiques et d'activité.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Conditions d'exercice :

- Poste à temps plein, classé à repos fixe, non soumis au pointage
- Horaires adaptés à l'organisation du travail.
- Participation aux permanences de l'encadrement et aux astreintes institutionnelles de la Direction des soins du Groupement Hospitalier, selon les modalités HCL.
- 28 CA et 20 jours de RTT

Les absences programmées s sont à planifier en concertation avec l'IBODE d'appui logistique et/ou selon le schéma de la permanence de l'encadrement défini par la Direction des Soins.

Le port d'une tenue professionnelle réglementaire est exigé (manches courtes, cheveux attachés, absence de bijoux...), tenue civile impérative au self, tenue réglementaire spécifique au bloc opératoire.

Conditions particulières :

Des déplacements ponctuels mais réguliers sur l'ensemble des sites des HCL (Lyon) dans le cadre du maintien des compétences, et de participation à des groupes de travail transversaux sont à prévoir.

Un investissement fort est attendu, et plus particulièrement dans le cadre du futur Schéma Directeur Immobilier, avec la mobilisation de capacités à :

- La conduite au changement
- La mise en place de nouvelles organisations
- L'installation de nouveaux équipements.

Ce profil de poste peut être sujet à modifications en fonction de l'évolution des organisations de travail et des activités médicales.